

Cet après-midi à Ottawa, le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés rendra hommage au dévouement et à la générosité des Canadiens. En leur nom, le gouverneur général recevra la médaille Nansen de 1986, en reconnaissance de l'importante contribution qu'ils ont toujours apportée à la solution du problème mondial des réfugiés. C'est la première fois que cette récompense est décernée à un pays, et il s'agit là d'une distinction sur laquelle nous devons méditer.

Notre identité nationale fait peut-être encore l'objet de débats au Canada, mais le reste du monde sait qui nous sommes et connaît les qualités qui nous ont toujours caractérisés. L'une de ces qualités est justement cette compassion à la fois gratuite et pragmatique qui a conduit les Canadiens ordinaires de partout au pays à répondre si efficacement à la famine en Afrique et, avant cela, au geste atroce du gouvernement vietnamien qui envoyait des gens vers une mort certaine en les abandonnant à la dérive sur la mer de Chine. Dans les deux cas, j'ai participé à la réponse officielle du gouvernement, de sorte qu'aujourd'hui je suis en mesure de dire que ce qui a distingué le Canada n'est pas tant la réaction de son gouvernement que celle de ses citoyens. Ce sont en effet les Canadiens qui, par leur contribution aux secours à l'Afrique, ont obligé le gouvernement à doubler le niveau de ses contributions de contrepartie. Ce sont eux également qui, partout au pays, ont tendu la main à des milliers de vietnamiens et les ont sauvés de la mort certaine qu'un régime communiste avait conçue pour eux. C'était la première fois que les gouvernements et le secteur privé s'alliaient pour parrainer des réfugiés et les aider à s'établir, et cette collaboration a été couronnée d'un éclatant succès. Cette compassion doublée d'un sens pragmatique est profondément enracinée dans le caractère des Canadiens et nous singularise autant que nos langues, notre littérature et les autres éléments de la culture que constitue le Canada.

Cette tradition repose en partie sur la volonté d'intervenir pour aider les gens d'autres pays dont les régimes violent ou ignorent des droits que nous considérons comme fondamentaux. Certains esprits étroits font valoir que les pratiques de l'Union soviétique, ou encore celles de l'Afrique du Sud, du Salvador ou du Nicaragua relèvent de questions internes et ne nous concernent pas. Le Canada rejette cette vision des choses. Nous avons signé et appuyons la Déclaration internationale des droits de l'homme, l'Accord d'Helsinki et d'autres accords qui affirment la primauté des droits de l'homme. En tant que démocratie, dont les traditions remontent à la Grande Charte, nous sommes particulièrement choqués par l'attitude de certains pays, tel l'Afrique du Sud, qui, tout en se targuant de pratiquer la démocratie et de partager nos coutumes, foulent au pied les droits fondamentaux de leurs citoyens.